

Bourses communales

Année scolaire 2021/2022

ATTESTATION

Versement de la bourse sur le compte bancaire

Du représentant légal du lycéen (ne)

Je soussigné(e) (le lycéen ou la lycéenne)

.....

Adresse :

.....

Autorise Monsieur ou Madame (mère ou père, représentant légal)

.....

A percevoir le versement de la bourse communale sur son compte personnel.

Agrafer à ce document :

- le RIB du compte personnel des parents ou du représentant légal.
- une copie du livret de famille attestant la filiation parents/enfants.
- ou une copie de la décision de justice sur laquelle est mentionnée la délégation des droits.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Bellerive le

Signature de l'élève,